

Code Postal : 24450



LA COQUILLE,

Le 16 Janvier 2018

Michèle FAURE
Maire
24450 LA COQUILLE

A

Mesdames, Messieurs les membres
Du Conseil Municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs

Je vous invite à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

Mardi 30 Janvier 2018
à 20h00
à la Mairie

Ordre du jour :

- Demande retrait de la commune de LA COQUILLE du Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental
- Demande de participation financière aux communes de Saint Priest les Fougères et Saint Pierre de Frugie aux frais de fonctionnement des écoles de La Coquille (3 communes en RPI)
- Demande de subvention au titre de la DETR 2018 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour l'aménagement de la Maison des Associations et du Pigeonnier (3^e tranche)
- Demande de subvention au titre du Fonds d'Équipement des Communes pour l'installation des fourreaux pour la fibre optique
- Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien au développement local pour le projet de création de la Maison des Associations
- Autorisation de signature de la « convention portant adhésion au service énergies du Syndicat Départemental d'Énergie de la Dordogne » (SDE24)
- Autorisation de signature de la « convention d'adhésion au pôle santé et sécurité au travail »
- Autorisation de signature de la « convention de service » avec l'ADHA (Association Départementale d'Hydraulique Agricole) relatives aux démarches inhérentes à la surveillance d'un barrage de classe C – Etang de La Barde
- Questions diverses



Le Maire,

Michèle FAURE